

EDITO

La loi du 16 décembre 2010 dite de « réforme des collectivités territoriales » veut faciliter la coopération intercommunale. A ce jour, sur notre territoire, il demeure cependant plus de questions que de réponses.

Les objectifs affichés de cette réforme sont triples :

- La couverture intégrale du territoire par des EPCI à fiscalité propre
- La suppression des enclaves et discontinuités territoriales
- La rationalisation des périmètres des EPCI et syndicats mixtes existants.

Chaque commune était, donc, invitée par le Préfet à donner son avis sur la proposition de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale avant la mi-août 2011.

Quelle est la proposition présentée par le Préfet dans son projet de schéma le 28 avril dernier ?

Une intégration du « Pays Guerchais » au sein de Vitré Communauté ayant pour conséquence la diminution du « Pays de la Roche aux Fées » qui passerait de 19 communes actuellement à 16 après le rattachement de Bais et de Rannée au nouvel ensemble Pays Guerchais / Vitré Communauté et le rapprochement voulu de la commune de Piré-sur-Seiche au Pays de Châteaugiron.

Un nouvel ensemble, regroupant les 3 communautés de communes, est également proposé à plus ou moins brève échéance.

Les élus de Martigné-Ferchaud se sont prononcés contre cette proposition à l'unanimité (moins 1 voix) pour plusieurs raisons. Notre réflexion nous amenait à penser qu'il fallait profiter de cette réforme pour proposer deux territoires

mieux équilibrés au sein de l'ensemble du Pays de Vitré (qui regroupe 63 communes) en privilégiant un rapprochement entre le « Pays Guerchais » et le « Pays de la Roche aux Fées » (27 communes pour une population de 38 097 habitants) et en maintenant Vitré Communauté dans sa configuration actuelle (36 communes pour une population de 63 253 habitants).

Sur ces propositions, nos interrogations sont multiples :

– La gouvernance d'un grand ensemble à 62 communes (sans Piré-sur-Seiche) nous paraît difficile.

– Les compétences (développement économique, transport, tourisme ... etc), qui seront nécessairement plus limitées, auront davantage de difficultés à répondre à l'attente de nos habitants.

– Ces derniers s'identifient assez bien au sein d'un territoire comme celui du « Pays de la Roche aux Fées », à taille humaine. Il n'est pas sûr que cela soit le cas dans un grand ensemble tel que proposé par le Préfet.

– Les recettes fiscales pourraient être plus importantes. Mais quel en est l'intérêt si nous ne connaissons pas les projets, si la gouvernance est lourde et si la voix des plus petites communes est diluée ?

Un nombre important de communes ne souhaite d'ailleurs pas ce grand ensemble et demande un délai de réflexion supplémentaire de quelques mois afin de trouver une meilleure solution.

Cette période d'incertitude ne favorise pas l'avancement

des projets et complique le développement de notre territoire à moyen terme.

Si le « Pays de la Roche aux Fées » devait, finalement, se retrouver à 16 communes, son fonctionnement et son développement ne seront viables que dans la mesure où un projet de territoire pourra s'inscrire dans la durée, que les communes-membres affichent leur solidarité et leur optimisme et que nous sachions stimuler notre capacité d'initiatives.

Notre exigence doit être triple : « consolider la décentralisation, approfondir la démocratie et rétablir la justice et l'égalité territoriales ».

Notre territoire a des atouts. Avec l'aboutissement de la 2X2 voies Rennes / Angers, une population dynamique, l'espoir d'un développement économique et touristique, la vitalité de notre agriculture mais également nos richesses humaines et associatives, nous pouvons avoir confiance en l'avenir.

Le Maire,
Pierre JÉGU



**Prochaine
parution :
Lundi 24 octobre**

PRATIQUE

► **MAIRIE : 02 99 47 90 25**

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h

► **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :**

02 99 47 83 12 (Sandrine DORGERE)

Ouverture à compter du lundi 29 Août le :

Lundi : 16h30-17h30

Mardi : 16h-18h

Mercredi : 10h-12h et 14h30-16h30

Vendredi : 10h-12h et 16h30-17h30

Samedi : 10h-12h

► **FOYER JEUNES « LE SKWATT » :**

06 15 19 79 41 ou 02.99.47.86.75 (Françoise DAYER)

Mercredi et samedi de 14h30 à 18h et le vendredi de 20h30 à 23h.

► **CENTRE DE LOISIRS « MOMENT'FOLIE »**

02 99 47 80 05 - Tous les mercredis de 8h30 à 17h30

Garderie matin et soir de 7h30 à 18h30

E-mail : mom-ent-folie@live.fr

Permanences le mardi soir sauf vacances de 18h à 20h pour renseignements et inscriptions

► **SYNDICAT D'INITIATIVE :**

Tél. : 02 99 47 84 37

E-mail : si.martigne-ferchaud@wanadoo.fr

► **ÉTINCELLES AQUATIQUES :**

Tél. : 02 99 47 83 83 - email : etincellesaquatiques@live.fr

Tous les mercredis et vendredis de 10h à 12h Place Ste-Anne

► **DÉCHETTERIE :**

De novembre à mars : ouverture le lundi de

14h à 18h, et le samedi de 8h30 à 12h30

D'avril à octobre : ouverture le lundi de

14h à 18h, le jeudi de 13h30 à 17h30,

et le samedi de 8h30 à 12h30

► **CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON :**

(Jean-Claude BLOUIN)

Le 1^{er} lundi du mois de 15h à 17h à la Mairie

(sur rendez-vous au 02 99 47 74 07)

► **ARCHITECTE CONSEIL :**

(Laurent MANNEHEUT)

Vendredi 7 octobre (sur RV au 02 99 47 90 25)

► **PERMANENCES OPAH :**

Le 4^e vendredi du mois de 10h à 12h

Maison des permanences (sans rendez-vous)

► **PERMANENCES MSA :**

JANZÉ : (6 rue du Docteur Doux)

Ouverture les mardis et mercredis de 9h à 12h et

de 14h à 17h

Accueil sur rendez-vous le vendredi de 9h à 12h.

La Guerche-de-Bretagne (Maison de Pays de

La Guerche-de-Bretagne) : les 1^{er} et 3^e mardis de

chaque mois

► **MISSION LOCALE :**

Tous les mardis de 9h30 à 12h30 à la Maison des perma-

nences, sur rendez-vous.

Contact à la Maison du Développement à Retiers

(02 99 43 64 87)

► **ASSISTANTE SOCIALE DE LA D.A.S.S. :**

Tous les jeudis de 9h à 12h à la Maison des permanences (sur

rendez-vous au 02 99 47 57 80)

► **POINT INFORMATION JEUNESSE :**

Tous les samedis de 10h à 12h, à l'étage de la

bibliothèque de Martigné-Ferchaud.

► **CONSEILLER SOCIAL EN GÉRONTOLOGIE :**

(Madame HELEINE)

Le 2^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h au Centre Social de La Guerche-de-Bre-

tagne et le 4^{ème} mardi du mois de 10h à 12h à la Mairie de Retiers.

► **MÉDECIN C.H.S.P. :**

1 lundi sur 2 (après-midi) à la Mairie de Retiers ou de Janzé.

► **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :**

La Guerche-de-Bretagne (le jeudi de 9h à 13h au Centre Social)

Janzé (le mardi de 9h à 13h aux Halles)

► **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :**

La Guerche-de-Bretagne : Tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h (sauf

vacances scolaires) au centre social.

Retiers : Tous les mardis de 14h à 16h à la mairie.

Châteaubriant : de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

► **C.A.R.S.A.T. BRETAGNE (ex CRAM) :**

Le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9h à 12h et de 14h à 16h au Centre Social de La

Guerche-de-Bretagne (sur rendez-vous au 0 821 10 35 35).

► **MAISON MÉDICALE DE GARDE :**

02 99 43 44 45

12, rue Louis Pasteur – 35240 RETIERS

Semaine : 20h à 24h

Week-end : Samedi à partir de 12h jusqu'à dimanche 24h. Après 24h appeler le 15.

► **PHARMACIE DE GARDE :**

Pour connaître les pharmacies de garde, composez le : **32 37**

► **GENDARMERIE :**

Brigade de Retiers : 02 99 43 51 05

Brigade de La Guerche : 02 99 96 22 26

► **CABINET VÉTÉRIINAIRE PULL-GRIGNON-MAUREL :**

5, contour de l'Eglise - MARTIGNÉ-FERCHAUD 02 99 47 90 66

Délibérations du Conseil municipal du 14 septembre 2011

- ZA Pôle Santé : Approbation du plan de financement et demande de subvention.
 - Réalisation d'un dispositif d'assainissement collectif à Saint-Morand : Acceptation des souscriptions volontaires (offres de concours).
 - Décision modificative : Zone d'activité économique du Ronzeray – Prise en charge financière de l'extension du réseau électrique extérieur au périmètre de l'opération
 - Décision modificative : Contribution financière pour l'extension du réseau public de distribution de l'électricité
 - Décision modificative : Virement de crédits
 - Tarifs assainissement 2012
 - Taxe sur la consommation finale d'électricité : Fixation du coefficient multiplicateur unique.
 - Modification du tableau des effectifs.
 - Installations classées pour la protection de l'environnement : GAEC des Ullis.
 - Subvention pour la création d'un Mémorial AFN en Ille et Vilaine
 - Subvention dans le cadre de la lutte contre les ragon-dins – Campagne 2011
 - Adoption du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées dans le cadre du PIJ de Janzé
 - Rapport annuel 2010 du SMICTOM Sud Est Ille et Vilaine
- Le compte-rendu du Conseil municipal est consultable en Mairie et en intégralité sur le site internet.

Cimetière communal : vers une numérotation progressive des concessions

Dans un souci de modernisation et de rationalisation de la gestion du cimetière communal, la commune souhaite mettre en place, de façon progressive, une nouvelle numérotation des concessions.

Une signalétique sous forme de plaque numérotée est envisagée. Celle-ci consistera à apposer sur le monument, de façon discrète, un numéro unique à chaque concession.

Si vous êtes opposés à cette évolution, pour diverses raisons, ou si vous souhaitez davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter le service des affaires générales à la Mairie.

En l'absence d'opposition manifeste et non équivoque dans les 3 prochains mois (signature d'un registre en Mairie ou courrier daté et signé des concessionnaires), nous considérerons que vous n'êtes pas opposés au projet.

Le jardin des mots : École primaire publique

L'école à l'ère du numérique

Au vu des effectifs prévisionnels de la rentrée 2011 / 2012, l'école le Jardin des Mots pouvait espérer une ouverture de classe. La réalité des effectifs et le mode de comptage de l'Inspection Académique n'ont malheureusement pas permis cette ouverture. L'école conserve donc le même nombre de classes pour cette année scolaire.

Au niveau du corps professoral, l'équipe reste inchangée. Même constat pour les personnels administratifs et communaux. Côté travaux, d'importantes interventions telles que la rénovation entière d'une classe ont été menées à bien en plus des traditionnels travaux de réparation divers réalisés pendant les congés d'été.

Dans le cadre de l'équipement, la municipalité renouvelle progressivement le parc informatique de l'école, en veillant à l'adapter aux pratiques actuelles. Elle nous a ainsi dotés d'une classe mobile composée de douze ordinateurs portables ainsi que d'un TBI (Tableau Blanc Interactif). Successeur du tableau noir, ce nouvel outil pédagogique est un grand écran interactif sur lequel l'enseignant affiche des cours, fonds de cartes, exercices ou vidéos provenant de son ordinateur portable et projetés par un vidéo-projecteur. Bien plus qu'un simple écran de projection, le TBI a la particularité d'être tactile. Ainsi, à l'aide d'un stylo ou de la main, les élèves et leur enseignant peuvent écrire ou dessiner sur l'écran. Les informations inscrites sont transmises en direct sur l'ordinateur. Le TBI permet d'enrichir les supports pédagogiques et de renouveler la façon d'enseigner. Les enfants apprécient cette méthode d'apprentissage plus ludique. Ils sont alors plus attentifs et participent davantage, devenant ainsi de réels acteurs de leurs cours.

Côté projet, l'école publique « Le Jardin des Mots » a été choisie pour porter un projet ambitieux d'une durée de deux ans en partenariat avec l'Orchestre de Bretagne. En effet, depuis sa création en 1989, ce dernier développe des projets artistiques et pédagogiques visant à rendre la musique symphonique accessible au plus grand nombre.

Cette année, des musiciens de l'Orchestre de Bretagne s'installeront sur la commune pendant une semaine, du lundi 14 au vendredi 18 novembre 2011, dans la salle Sévigné, et répéteront un programme de musique de chambre. Le concert de clôture aura lieu le vendredi 18 novembre à 20h30, salle Sévigné.

Les enfants participeront directement à l'accueil de musiciens et suivront de manière privilégiée, matin et après-midi, le travail de répétition.

Les musiciens de l'Orchestre interviendront également dans les classes. Ces interventions auront pour but la découverte de la vie d'un musicien professionnel, la présentation d'instruments et l'écoute d'œuvres de référence. Leurs actions seront complétées par l'intervention d'un musicien intervenant de l'École de Musique de Retiers.

Une classe de l'école découvrira également la pratique instrumentale. Les enfants apprendront à partir de réels instruments : trompettes, trombones, tubas, cors (cuivres). Cette pratique sera encadrée par un professeur d'instrument : Pierre Montaut-Texier.

En parallèle, les enfants assisteront à des concerts symphoniques et découvriront des grandes œuvres du répertoire. En outre, un des concerts permettra aux enfants de découvrir l'Opéra de Rennes et sera suivi d'une visite des coulisses et des communs.

Répartition de l'équipe au 5 septembre 2011

8 rue Maréchal Leclerc

TPS/PS : Nathalie Vallet

MS/GS : Nadia Mahot

Assistants maternelles :

Nicole Foucaud (TPS/PS)

et Arlette Drouet (MS/GS)

15 boulevard Saint Thomas

CP/CE1 : Isabelle Maguet

CE1/CE2 : Aurélie Godefroy

CM1/CM2 : Hélène Lebrun

Surveillance : Yvonne Gérard, Arlette Drouet et Chantal Lelièvre

Cantine : Marité Porcher et Sylvie Voiton

Direction : Aurélie Godefroy

02 99 47 90 46 (boulevard Saint-Thomas)



2X2 voies Rennes / Angers : diagnostic archéologique en cours

Depuis le 12 septembre dernier et jusqu'au 4 novembre prochain, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) procède à un diagnostic archéologique sur les emprises destinées à la réalisation de la mise à 2X2 voies Rennes / Angers entre Retiers et Martigné-Ferchaud, au lieu-dit le Tertre.

Si vous êtes concerné par l'emprise ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le Conseil général d'Ille-et-Vilaine au **02.99.02.36.31**, service études et travaux.

LA VIE MUNICIPALE

Entretien des espaces communaux : la commune s'engage

La réduction des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts est un enjeu de santé publique. Pour l'entretien de leurs espaces publics (pelouses, bordures, trottoirs, massifs...), les collectivités utilisent plus ou moins de produits phytosanitaires destinés à lutter contre les plantes ou animaux indésirables (herbicides, fongicides et insecticides, regroupés plus communément sous le nom de pesticides). Ces produits polluent l'air, les sols et les eaux superficielles et souterraines, entraînant des impacts non négligeables sur la santé et des dégradations de l'équilibre écologique des sols.

Conformément à la Directive cadre Européenne sur l'Eau de 2000 qui impose, entre autres, d'atteindre le bon état écologique des eaux d'ici 2015, et conformément au plan Ecophyto 2018 qui prévoit la réduction de 50% de l'utilisation des pesticides, il est plus que jamais nécessaire de continuer à entreprendre des actions de préservation et de reconquête de la qualité de l'eau.

Le syndicat intercommunal du Bassin du Semnon (SIBS) et la Communauté de communes « Au Pays de la Roche aux Fées » (CCPRF) ont décidé de mettre en œuvre auprès des

communes de leur territoire des actions visant à la réduction de l'utilisation des pesticides. Le SIBS et la CCPRF souhaitent ainsi poursuivre la démarche engagée depuis 2006 avec la réalisation des plans de désherbage en proposant aux communes concernées un bilan de leurs pratiques et l'actualisation de la charte régionale d'entretien des espaces communaux.

Martigné ne fait pas exception et s'engage au contraire dans une logique de développement durable de son territoire en signant la charte d'entretien des espaces communaux. Ainsi :

► La commune n'utilise pas de produits phytosanitaires dans les lieux fréquentés par les enfants et s'engage à diminuer progressivement leur utilisation d'une manière générale

► Le personnel est formé et sensibilisé aux techniques alternatives au désherbage chimique

► La commune s'est engagée dans une méthode de gestion différenciée. Pour déterminer la fréquence et le type d'entretien, il est nécessaire de réfléchir sur les objectifs portés et sur l'usage que la population peut avoir pour chaque zone. La gestion différenciée passe donc par une diminution globale, une meilleure répartition de l'entretien mais aussi par : le choix des plantes, la fauche tardive, la réduction d'intrants (engrais), la réutilisation des déchets verts...

Au-delà des engagements de la commune au quotidien, chacun d'entre nous peut également participer à cet objectif en modifiant ses habitudes ou ses techniques. Pour y parvenir, une réunion thématique ou des ateliers pratiques (potager, désherbage manuel, les bienfaits des plantes et « mauvaises herbes ») seront prochainement organisés.

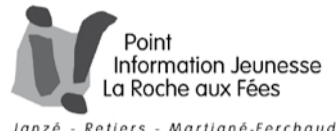
Point Information Jeunesse :

Reprise des permanences et animations.

Lieu d'information, le PIJ offre une première réponse à toutes les questions sur l'emploi, les jobs saisonniers, les études, les loisirs, les vacances, la santé, les droits et devoirs... Le PIJ a repris ses permanences à la Bibliothèque :

- le samedi matin de 10h à 12h (semaine scolaire)
- le mardi de 16h à 18h (vacances scolaires)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les animatrices du Point Information Jeunesse au 02 99 47 46 83 ou l'Espace Jeunes de Janzé au 02 99 47 18 87.



Janzé - Retiers - Martigné-Ferchaud

ZOOM sur...

« ETINCELLES AQUATIQUES »



Un premier BILAN à chaud

Quel devenir pour l'aventure « ETINCELLES AQUATIQUES » ?

Que retiendrons-nous de cette édition 2011 des Etincelles Aquatiques ?

Personnellement, en tant que président de cette merveilleuse aventure, je veux qu'on retienne dans nos mémoires,

► la réussite d'un spectacle génial, avec trois soirées superbes où chaque acteur, où chaque figurant, a donné le meilleur de lui-même, où chaque bénévole a mis tout son savoir faire pour que le public passe une soirée inoubliable.

► La réussite d'un spectacle où les nouveautés de l'année ont été saluées comme des apports de qualité venant enrichir l'ensemble du spectacle.

Alors un grand MERCI à tous les acteurs, à tous les techniciens, à tous les bénévoles qui nous ont fait vivre trois séances mémorables des Etincelles Aquatiques, un grand MERCI aux nouveaux, jeunes et encadrants de l'école « Vents de Cirque » qui ont intégré cette année le groupe des Etincelles, et dont nous avons tous apprécié la qualité de la prestation.

Les conditions météorologiques ont été difficiles – quelle influence ont-elles eu ?

Nous avons eu très peur ! Comment imaginer en plein mois d'août, dans le cadre d'une année reconnue « sèche » ... Comment imaginer sur 3 jours, 2 journées complètes de pluie ... 2 soirées avec une averse chacune.

INIMAGINABLE... et pourtant, ce sont les conditions météorologiques que nous avons vécu avec angoisse à l'occasion de cette édition des ETINCELLES AQUATIQUES.

Malgré ces conditions difficiles, les 3 séances se sont déroulées, et dois-je le rappeler avec une qualité de spectacle dont nous sommes tous fiers ! BRAVO à tous !

Malgré ces conditions difficiles, le public était au rendez-vous, notamment les 2 derniers soirs Et franchement, Le public présent n'a pas boudé son plaisir ... Il a applaudi chaleureusement faisant oublier les conditions difficiles et nous laissant penser qu'avec des conditions normales, nous aurions pu avoir 2 séances exceptionnelles.

Alors quel premier bilan pouvons-nous tirer ?

Nous avons désormais les chiffres définitifs du nombre d'entrées payantes ...

- Jeudi 4 août 2011 : 1526 entrées payantes
- Vendredi 5 août : 3077 entrées payantes
- Samedi 6 août : 3052 entrées payantes
- Soit au TOTAL : 7655 Entrées payantes

Notre objectif était d'atteindre les 9000 entrées payantes pour nous donner les capacités financières d'investir et de reconstituer nos réserves. Cet objectif n'est pas atteint ... TOUTEFOIS, les ressources procurées par les entrées de l'édition 2011 devraient permettre à l'association de boucler l'année avec un budget « grosso-modo » en équilibre !

BREF, un spectacle formidable + un budget en équilibre, sachons être satisfaits de cette année, compte-tenu des conditions.

Manifestement, l'effort de promotion réalisé, ainsi que le reportage télé nous ont aidé à faire en sorte que cette année ne soit pas une année catastrophe !

Alors quel avenir pour les Etincelles Aquatiques ?

Le conseil d'administration aura à se prononcer à la fin du mois de septembre, mais nous pouvons déjà assurer que les résultats 2011 n'ont en rien la capacité de l'association à poursuivre l'aventure.

Avec VOUS TOUS, bien sûr !

Jean-Luc PEAUDEAU, président.

LA PAROLE DES ASSOCIATIONS

Ateliers d'anglais

Les inscriptions aux ateliers d'anglais pour les jeunes enfants se feront le samedi 1^{er} octobre 2011 de 11h15 à 12h au syndicat d'initiative.

Vous pourrez y récupérer le planning de l'année. Les séances se dérouleront toujours de 11h15 à 12h.

See you soon

L'équipe des ateliers :

Carolyn, Rebecca, Kim, Abby, Joy, Val, Sonia

Handball

Le club de handball de Retiers, Pays de la Roche aux Fées a repris ses activités. 12 équipes sont engagées en championnat : moins de 10 ans, moins de 12 ans, moins de 14 ans, moins de 16 ans, moins de 18 ans et séniors, aussi bien chez les filles que chez les garçons. Notre entraînement « loisir » du mardi soir existe toujours et une section mini-hand (à partir de 5/6 ans) a ouvert le samedi matin de 10h à 11h30 à Retiers.

Contact : Yves Aubry au 06.83.15.82.02
retiershandball@hotmail.fr

L'informatique avec ORDITOUS

Dès la fin de septembre, les activités d'Orditouts vont reprendre.

Comme l'an dernier, Orditouts organise 2 sessions d'initiation à l'informatique

- Le mardi matin, de 10h00 à 11h30, sur 16 séances d'octobre à Avril.
- Le jeudi soir, de 20h30 à 22h00, sur 10 séances de septembre à Décembre (puis une autre session identique de Janvier à Mai)

Ces sessions disposent encore de quelques places. Elles s'adressent principalement aux personnes ayant peu ou pas de connaissances en informatique. L'association dispose d'ordinateurs. Il n'est pas nécessaire d'avoir le matériel pour débiter.

Il est également possible d'adhérer à l'association Orditouts (10€ par an et par famille), sans participer aux sessions

d'initiation. L'adhésion à l'association permet alors, sans coût supplémentaire, :

- de recevoir la « lettre info » éditée par Orditouts
- de participer aux différentes soirées « rendez-vous d'orditouts »
- de participer (après inscription) aux formations thématiques complémentaires (2 ou 3 séances).

La première soirée « rendez-vous d'orditouts » aura lieu le mardi 27 septembre à 20h30. Le thème dominant concernera la sécurité dans la messagerie : repérage de messages douteux, utilisation d'adresses invisibles...

Une session thématique complémentaire est également prévue sur 3 séances (octobre et novembre). Nous y travaillerons les photos : recadrage, modifications éventuelles, pour les utiliser ensuite dans la réalisation d'un calendrier .

Nous rappelons que les soirées « rendez-vous » comme les sessions complémentaires sont gratuites pour les adhérents.

Toutes les activités au centre social, rue de Gourden.

Pour de plus amples renseignements :

La boîte à idées : 02 99 47 88 36
Guy Després : 02 99 47 95 50



La fugue des amoureux martignolais

En ce dernier dimanche d'août 1906, c'est la fête à Martigné-Ferchaud ! La ferme des Gatellières-Beauvais accueille, depuis plus d'une décennie, la traditionnelle course de chevaux !

Aux premiers rangs de la tribune, installée pour cet événement, figurent en bonne place : Monsieur le maire, Raoul Rémi de Gourden¹, également président-fondateur de la société des courses², accompagné de son épouse, Mathilde Marguerite, née de la Motte du Portal ; de nobles personnages, dans tous les sens du terme.

Depuis quelque temps, leur fille unique, Marguerite Marie, leur cause beaucoup de soucis ! Son prince charmant ne

convient pas à cette famille habituée depuis des lustres aux noms à particule : la grand-mère maternelle n'est-elle pas née du Raquet de la Vieille Loye...

En effet, M. de Gourden a refusé catégoriquement la demande en mariage formulée par Jean Marie Bridel, fils : « Comment osez-vous demander la main de ma fille, vous, simple roturier ! ». Et lors du rassemblement annuel à l'hippodrome, M. de Gourden, craignant une entrevue publique de nos deux amoureux, décida purement et simplement d'enfermer sa progéniture à double tours à l'étage du château du Breil, le domicile familial...

Que faire ? Deux solutions s'imposaient alors à notre éconduit : se résigner devant cet abus d'autorité paternelle ou envisager « l'enlèvement » en bonne et due forme de la belle dulcinée ! L'amour l'emportant sur la raison, la deuxième réponse est rapidement choisie avec la complicité audacieuse d'un ami anglais : une bonne paire de draps nous suffit pour passer par la fenêtre et hop ! direction le Royaume-Uni en automobile, ni plus ni moins...

Mais comment formaliser cette union sans l'accord des parents ? Nos jeunes tourtereaux, âgés de 21 et 24 ans, s'unirent légalement à Gretna-Green, ville écossaise très connue pour ses lois permissives, à la condition toutefois d'y résider au moins 21 jours... Voilà pour le mariage civil du 12 décembre 1906 suivi peu de temps après de la cérémonie religieuse en l'église Notre-Dame de France, au cœur de Londres.

Bien sûr, les deux familles respectives sont absentes, mise à part la présence d'un témoin en la personne de Marie-Josèphe Denis. Et l'abbé Louis Bridel, frère du marié, pas encore célèbre, leur a donné la bénédiction non sans avoir essayé de rattraper les fugueurs avant que l'irréparable soit commis ! De cette détermination ou plutôt de cet amour fou est née, à Paris, en 1908, une petite Marguerite Mathilde que certains Martignolais ont bien connue (plusieurs fois maman, décédée en 1993). Malheureusement, pour en revenir au début de notre conte de fée bien réel, M. de Gourden, décédé en 1911, n'a jamais voulu revoir sa fille ni sa petite-fille...

¹ Prononcer : de Gourden.

² Société créée en 1890 et non en 1892 comme indiqué par erreur dans le n° 25 de l'Étang de la Dire

Le groupe de Toponymie, Histoire & Patrimoine du S.I.
Juillet 2011

TEA TIME

For many years it has been possible to take up queries with CPAM at their regular weekly session in Martigné Ferchaud. Organisational changes now mean that our nearest contact points will be at La Guerche de Bretagne on Thursday mornings between 09.00 hrs and 13.00 hrs and Janzé on Tuesday mornings between 09.00 hrs and 13.00 hrs. Services can be found at <Centre Sociale de Pays> in La Guerche and at <Les Halles> in Janzé.

Following on from the changes implemented for the maintenance of public spaces, reduction in the use of herbicides and pesticides, plans are afoot for the organisation of public meetings or workshops on related subjects such as the benefits of plants and weeds. Dates are to be announced.

Our public primary school, <Le Jardin des Mots>, will be welcoming musicians of <L'Orchestre de Bretagne> for the week 14 to 18 November. After working with the school for the week, the musicians will perform a concert at 20.30 hrs on Friday at the <Salle Sévigné>.

Regular readers will know that, from time to time, I am tempted down the byways of the history of our town and this month is no exception. As work begins on cleaning and repairing equipment for the <Etincelles Aquatiques> I have found myself drawn to those of our predecessors who followed their love of the arts. Thanks to the work of a research group of the <Syndicat D'Initiative> two men have come to my attention.

The first is Theophile Brunet, born here in 1880, he pursued a career as a watchmaker, photographer and shopkeeper. Many postcards of the town bear his signature. However, it was as a musician that he attracted my attention.

At the age of ten he joined the <Harmonie Sainte Cecile> where he became an excellent musician. For many years he freely passed on his musical skills to young people. Under his direction the band blossomed, developing a reputation in the region, thanks in part to

the loan of vans by Messrs Doudet and Bridel which enabled them to travel to competitions.

In May 1931 the band swept the board at the competition in Fougères with Mr Brunet achieving the first prize for direction. He was the last head of the musical society in 1967. He died at the age of 94 in 1974. His life is celebrated in a street, named for him, in the <Lotissement du Verger>.

The second of my local heroes was also a musician. Felix Henri Richard was born ten years after Mr Brunet whom he would later join in the <Harmonie Sainte Cecile>. A butcher by trade, he was elected President of the Union of Butchers of <Ille et Vilaine>.

Known as a good speaker, talented artist and theatre lover. In 1935 he mounted an open-air performance of <L'Arlésienne> bringing together the skills of volunteer actors and the talents of the <Harmonie> with additional musicians from Rennes, Janzé, La Guerche, Pouancé and Chateaubriant. Perhaps an early indication of the local zest for performance reflected today in the Etincelles. He too is remembered with a street in the town named for him.

Linda JAMESON

CALENDRIER Les Temps Forts

OCTOBRE

Samedi 1 : Repas des classes 1 - Espace des Maîtres Beurriers

Samedi 1 : Inscription Ateliers anglais - Syndicat d'Initiative

Lundi 3 : RDV «Bébés Lecteur» à 9h30 et 10h30 - Bibliothèque

Vendredi 7 : Thé Dansant Martignolais - thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

Mercredi 12 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Samedi 15 : Buffet - Musiciens et Majorettes du Semnon - Espace des Maîtres Beurriers

Samedi 15 : Ateliers anglais - Centre Social

Mercredi 26 : Loisirs des Retraités - Club - Salle Sévigné

Mercredi 31 : Concours de Palets - Loisirs des Retraités - Salle Sévigné

NOVEMBRE

Vendredi 4 : Thé Dansant Martignolais - thé dansant - Espace des Maîtres Beurriers

Dimanche 6 : Commémoration du 11 novembre